



# Fiche signalétique

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 20-mars-2017

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Green Light

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5015-CA-FR

Code du produit 5015  
Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant tout usage, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

#### United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.  
2700 Wagner Place  
Maryland Heights, MO 63043 USA  
1-314-291-1900

### 24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide vert

État physique Liquide

Odeur Parfum floral Citrus ajouté

### Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves

**Conseils de prudence - Prévention**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substance**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Alcohol Ethoxylate	68439-51-0	15	-	-
Sodium xylenesulfonate	1300-72-7	7	-	-
Alkylpolyglycoside C8-10	68515-73-1	6	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

**Premiers soins****Contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais.

**Ingestion**

Boire 2-3 grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Symptômes et effets les plus importants****Symptômes**

Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une légère irritation cutanée.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Les produits de combustion peuvent être toxiques.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate.

### Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer à la température ambiante.
<b>Matières incompatibles</b>	L'eau de Javel

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition</b>	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.
-----------------------------	---

### Contrôles techniques appropriés

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Gants en caoutchouc. Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection respiratoire</b>	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide vert
<b>Couleur</b>	Vert
<b>Odeur</b>	Parfum floral Citrus ajouté
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	8.0-9.0 (conc.) 6.9-7.3 (1:512 dilution)	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non déterminé	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	100 °C / 212 °F	
<b>Point d'éclair</b>	None	Méthode Tag en vase fermé (Eau = 1)
<b>Taux d'évaporation</b>	1.0	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Liquide - Sans objet	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	N'est pas applicable	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	N'est pas applicable	
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité relative</b>	1.02	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Infini	

<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas réactif dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas sécher le produit. Tenir hors de portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	L'eau de Javel.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une légère irritation cutanée.
<b>Inhalation</b>	Peut accroître l'absorption d'autres produits chimiques.
<b>Ingestion</b>	Ne pas ingérer.

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

**Mesures numériques de la toxicité**

Non déterminé

**Toxicité aiguë**

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcohol Ethoxylate 68439-51-0	= 3530 mg/kg ( Rat )	-	-
Sodium xylenesulfonate 1300-72-7	= 1000 mg/kg ( Rat )	-	-

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Cancérogénicité** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

**Persistance/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

**TMD** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable

**Polluants organiques persistants** Non applicable

**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Alcohol Ethoxylate	X	X			X	Present	X	X
Sodium xylenesulfonate	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Alkylpolyglycoside C8-10	X	X	X		X	Present	X	X

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

**NFPA**

Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0

Instabilité 0

Dangers particuliers

**HMIS**Risques pour la santé  
Not determinedInflammabilité Non  
déterminéDangers physiques  
Non déterminéNon déterminé  
Protection individuelle  
Non déterminé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Plafond

Valeur limite maximale

\*

Désignation de la peau

**Date d'émission :** 27-déc.-2011**Date de révision :**

20-mars-2017

**Note de révision:**

Aucun renseignement disponible.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**